Pilotage et partenariat

MEAE, MI, MATD,
ANCT + expertise MOT

ANCT

Préfets de région et partenaires : référents
Collectivités locales
Élus (conseils départementaux et régionaux)
Ecosystème transfrontalier (GECT, structures de coopération ad hoc, Interreg, …)

Comité technique / cellule opérationnelle (CDPR, SGAR etc.)

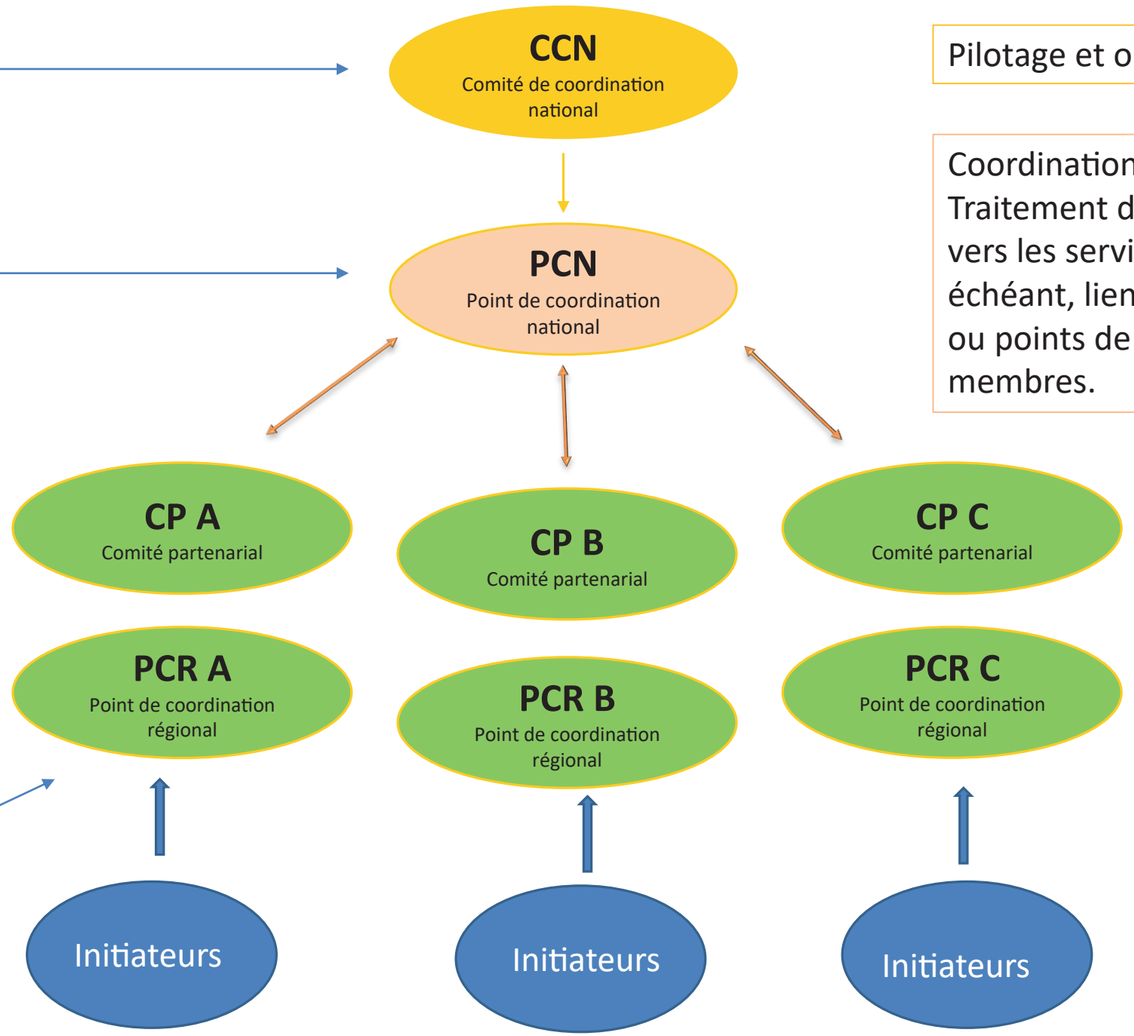

Pilotage et orientations stratégiques

Coordination nationale lien avec les PCR et l'UE
Traitement d'obstacles non-résolus : orientation vers les services ministériels compétents. Le cas échéant, lien en avec les autorités pertinentes ou points de coordination des autres Etats membres.

Coordination des partenaires au niveau régional
Consultations d'acteurs

Instruction de dossiers d'obstacles au niveau local/régional